



INDEMNITE TEMPORAIRE DE RETRAITE

Justificatifs à joindre à la demande de dérogation d'absence du territoire

1- Absence du territoire pour raison médicale donnant lieu à évacuation sanitaire :

- Justificatifs médicaux ;
- justificatif de la prise en charge au titre de l'évacuation sanitaire ;
- tout autre justificatif de la situation.

2- Absence pour cas de force majeure présentant un caractère impératif, sanitaire et médical dûment attesté par une autorité compétente :

- justificatifs médicaux, bulletins d'hospitalisation ;
- attestation médicale certifiant une contre-indication d'un retour sur le territoire avant une date précise ;
- tout autre justificatif de votre situation.

3- Absence du territoire des pensionnés accompagnant un proche (époux, parents ou enfants) gravement malade et faisant l'objet d'une évacuation sanitaire ou entrant dans le dispositif de cas de force majeure :

- En supplément des justificatifs énoncés ci-dessus au point 1 ou 2 selon la situation du proche, attestation médicale de la présence nécessaire de l'accompagnant auprès du proche pendant la période couverte par la demande de dérogation, doit être fournie en plus des justificatifs.

Dans les trois cas, la copie des titres de transport du demandeur et un courrier exposant sa situation.